Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 2 (1956)

Heft: 16

Rubrik: La page des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La page des Lecteurs-Rédacteurs

Messieurs,

Dans le dernier numéro du Messager *que vous m'avez adressé se trouvait encartée une formule de chèque postal, qui paraissait m'inviter à régler le montant de mon réabonnement pour* 1956.

Or, je me permets de vous confirmer que j'ai effectué déjà ce règlement à la date du 6 mars dernier, *en versant à votre compte courant postal la somme de* 500 *francs.*

C'est d'ailleurs avec grand plaisir que j'ai porté mon versement à ce chiffre, pour reconnaître, d'ailleurs dans une faible mesure, les efforts que vous avez faits en un si court laps de temps pour porter votre Journal à un niveau qu'il ne manquera pas, j'en suis sûr, de dépasser encore.

Je ne puis d'ailleurs me considérer de la Colonie Suisse que par le cœur. Je suis Français et Parisien de très vieille souche, mais la Suisse, qui me voit revenir chaque année depuis bien longtemps, où j'ai pris l'habitude, lorsque je m'y trouve, d'y vivre de la vie helvétique et où je compte de nombreux et fidèles amis, est pour moi comme une seconde patrie, qui m'a toujours été accueillante à moi et aux miens. Et voici pourquoi je me permets de me considérer un peu comme des vôtres... et d'en être fier.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma très cordiale considération.

R. Noblet,
Membre du C. R. S.
Section Interlaken

Merci, cher Monsieur Noblet, vous représentez un de ces précieux éléments qui constituent autour de la Suisse, et de notre journal, cette zone d'affection dont nous sentons avec émotion la sincérité et le prix. Des nôtres, vous l'êtes et comment! Lorsque vous serez à Interlaken apportez notre salut à vos amis de la section du C. R. S. dont nous voyons avec plaisir que vous faites partie, et donnez-nous de vos bonnes nouvelles.

Monsieur,

Tardivement, je viens féliciter Monsieur Caloz de son article sur le livre de Monsieur Luthy. Les vrais amis de la France sont ceux qui lui parlent avec franchise.

Comment ne pas remercier en même temps Monsieur Jean-Pierre Nicot de ses évocations du cher pays vaudois.

Veuillez croire, Monsieur, à ma sympathie distinguée.

M. Lacroix.

Bien que nous nous soyons engagés à ne pas revenir sur ce sujet, comment — pour reprendre votre expression courtoise et amicale — ne pas remercier l'abonné fidèle, le lecteur attentif et l'ami, en un mot comme en cent, que *Le Messager* possède en vous, cher Monsieur Lacroix? Et comment ne pas publier votre lettre encore que traitant du célèbre article? Ecrivez-nous souvent!

R. Minini vous remercie pour votre aimable lettre du 4 courant, mais regrette devoir vous informer qu'il n'a pas trouvé à la maison X. . . . le produit suisse qui l'intéresse particulièrement, soit la « viande séchée des Grisons »!

Peut être occasionnellement vous sera-t-il possible de lui donner une autre adresse et sa reconnaissance vous est acquise d'avance.

Avec tous ses remerciements.

Nous nous excusons, cher Monsieur Minini, nous étions convaincus que l'on trouvait à la maison X. la viande séchée des Grisons, Dès lors, il nous faut faire appel à nos amis abonnés et lecteurs qui connaîtraient une maison où l'on trouve ce produit, et si la chance nous favorise, nous vous transmettrons l'adresse qui nous aura été communiquée. Merci d'avance aux amis « tuyautés ».

Messieurs et chers Compatriotes,

J'ai le plaisir de vous remettre une liste de compatriotes qui habitent dans ma région que le Pasteur de la paroisse a bien voulu me communiquer et je pense que vous aurez dans cette liste des uns qui vous sont déjà abonnée et d'autres qui ne le sont pas, alors vérifiez et faites le nécessaire. Au moment où j'allais vous envoyer la liste que voici, je reçois le Messager *d'avril ou je vois un questionnaire pour la grande Tombola pour l'hôpital, si vous pouvez me dire approchant la date du tirage, je verrais ce que je pourrais dédier comme lots que je ferai, si le temps nécessaire n'est pas trop court quant au placement de billets je n'entrevois pas le nombre que je pourrais placer n'ayant que très peu de relations.*

A vous lire avec plaisir.

Agréez, Messieurs et chers Compatriotes, mes salutations fraternelles.

E. Otheim-Girard.

Merci, cher bienfaiteur et ami E. Otheim-Girard pour la liste. Veuillez remercier de notre part M. le Pasteur de votre paroisse. La Tombola pour l'Hôpital aura lieu le ?????.??!!!!!!! Pour ce que vous voulez bien nous demander nous vous répondons directement.